

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 26 mai 2020

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 22/05/2020 <i>L'an deux mille vingt et le vingt-six mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY</i>
Présents : 11	Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Alexandre BORRELLY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL
Votants: 11	
Pour: 11	
Contre: 0	Représentés:
Abstentions: 0	Excusés:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Alexandre BORRELLY

Objet: Election des adjoints. - DE_2020_020

Délibération pour l'élection des adjoints pour les communes de moins de 1000 habitants

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-7-1,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 3,

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

- Election du Premier adjoint

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :	RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES-HAUTE-PROVENCE)	
Monsieur NOEL Romain : 1 voix (une voix)	
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR: 08/06/2020	
004-210402343-20200526-DE_2020_020-DE	

- Monsieur PHILIP Michel : 6 voix (six voix)
- Madame TAIX Annabelle : 4 voix (quatre voix)

Monsieur PHILIP Michel ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au maire.

- Election du Deuxième adjoint

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Monsieur GHIOTTI Emmanuel : 7 voix (sept voix)
- Monsieur NOEL Romain : 1 voix (une voix)
- Madame TAIX Annabelle : 3 voix (trois voix)

Monsieur GHIOTTI Emmanuel ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Deuxième adjoint au maire.

- Election du Troisième adjoint

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Monsieur ALBRAND Guy : 4 voix (quatre voix)
- Monsieur NOEL Romain : 2 voix (deux voix)
- Madame TAIX Annabelle : 5 voix (cinq voix)

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour de scrutin.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

~~Monsieur ALBRAND Guy : 5 voix (cinq voix)~~
~~Madame TAIX Annabelle : 6 voix (six voix)~~



Madame TAIX Annabelle ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Troisième adjoint au maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
Bernard RENOY



RF Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/06/2020 004-210402343-20200526-DE_2020_020-DE